

Les comptables burkinabè à l'épreuve de la comptabilité environnementale : une lecture par les compétences.

Burkinabe accountants put to the test of environmental accounting: a reading by skills.

TONDE Boukary

Enseignant chercheur

Centre Universitaire Polytechnique de Kaya (CUP-KAYA)

Université Joseph KI ZERBO

Burkina Faso

TOE Mamadou

Enseignant chercheur

Professeur titulaire des universités, agrégé en sciences de gestion

Université Thomas SANKARA

Burkina Faso

Chercheur associé à l'Institut de Recherche en Gestion (IRG)

Université Paris Est Créteil (UPEC)

France

Date de soumission : 26/01/2026

Date d'acceptation : 08/03/2026

Digital Object Identifier (DOI) : www.doi.org/10.5281/zenodo.19080055

Résumé

Ce papier analyse les facteurs qui influencent la construction des compétences des comptables en matière de comptabilité environnementale. Pour atteindre cet objectif, nous avons mobilisé une méthodologie quantitative basée sur l'analyse des corrélations. A cet effet, nous avons élaboré et administré un questionnaire à un échantillon de 75 comptables. A termes, nos résultats montrent que l'engagement envers la profession a une influence peu significative sur les compétences des comptables en matière de comptabilité environnementale. Par contre, le recours aux savoirs formatifs et promotionnels, influence fortement les compétences des comptables en la matière.

Mots clés : compétence, comptabilité environnementale, comptables.

Abstract

This paper analyzes the factors that influence the development of accountants' environmental accounting skills. To achieve this objective, we used a quantitative methodology based on correlation analysis. To this end, we developed and administered a questionnaire to a sample of 75 accountants. Ultimately, our results show that commitment to the profession has a relatively minor influence on accountants' environmental accounting skills. However, the use of formative and promotional knowledge has a significant influence on accountants' skills in this area.

Keywords : competence, environmental accounting, accountants

Introduction

La comptabilité environnementale (CE) traduit l'intégration des préoccupations environnementales et sociales au sein des systèmes de mesures classiques de la performance (Unerman, Bebbington, et O'dwyer, 2010). Elle s'est développée en réponse à l'incapacité de la comptabilité traditionnelle (financière) à prendre en compte le traitement des impacts environnementaux et sociaux (Michaud, 2008). Selon Pellé-Culpin (1998), l'intérêt réel de ce nouveau paradigme est de mesurer l'impact environnemental lié à l'activité de l'entreprise. Dès lors, plusieurs études se sont consacrées à la CE en vue de décrire les acteurs (comptables, responsables financiers), les compétences (engagement, connaissances et savoirs), les outils et techniques (coûts complets, analyse du cycle de vie, tableau de bord équilibré etc.) qui peuvent être mobilisés par les entreprises dans la prise en compte de l'objet environnemental. Les travaux de Payaud, Martinet, & Amoussouga, (2014) ont également souligné la contribution de la CE aux objectifs du développement durable, et donc à la croissance verte dans les pays en développement. Ainsi en l'absence d'un cadre législatif universel, les études (Mathew, 1993 ; Unerman, 2000) se sont multipliées pour inciter les entreprises à la publication des rapports environnementaux.

Cependant la communication de cette performance se heurte à de nombreux problèmes. La CE constitue un nouveau défi à relever par le comptable qui doit défendre la production d'une information qui s'adresse à d'autres parties prenantes que celles qui se sont intéressées traditionnellement à la maximisation du profit. De nombreuses recherches ont mis en cause les compétences des comptables en CE (Afolabi & Otusanya, 2022 ; Gibassier & Alcouffe, 2018 ; Nyahuna & Doorasamy, 2022). Ces études soulignent des lacunes pratiques, relatives au calcul ou à la mesure quantitative de plusieurs aspects liés à l'environnement et à la reddition des comptes (Michaud, 2008). Il en est de même pour les études menées dans le contexte africain surtout dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) (Abou Baker & Nase, 2000 ; Ndjetcheu, 2018 ; Savage, 1994 ; Thompson & Zakaria, 2004).

Le comptable n'est pas parvenu à adapter ses propres connaissances à ce nouveau champ d'expertise qu'est la CE dans ses activités (Lodhia, 2003). Les compétences n'étant pas un état mais plutôt un processus adaptatif et continu, les comptables se voient contraint d'explorer toutes les pistes susceptibles de maintenir à jour leurs compétences en fonction de l'évolution de la pratique comptable.

L'engagement affectif (Meyer et *al.* (2003)) envers la profession comptable trouve toute son importance dans la mesure où elle constitue le lien d'identification et d'implication des comptables aux nouvelles innovations (Hall et *al.* 2005). Il se traduit par une implication du comptable en vue d'acquérir des compétences dans une situation bien précise (Caron et *al.* 2010). Plusieurs études ont été menées en vue de cerner les contours réels de ces compétences. Du point de vue des recherches pionnières, les travaux ont voulu étudier les compétences du comptable via son implication en matière de CE (Bebbington et *al.*, 1994). Ainsi au niveau normatif, certains chercheurs soutiennent une analyse de ces compétences à travers une réflexion sur les modalités d'acquisitions et de combinaisons adéquates des connaissances (approche socioconstructiviste). D'autres recommandent un argumentaire des savoirs (promotionnels, formatifs et expérientiels) à chaque fois que le comptable fait appel à des situations qui interpellent de nouvelles compétences. Du côté empirique, les recherches ayant cerné les compétences des comptables se sont faites via l'étude des compétences expérientielles (implications) de ces dernières faces aux enjeux de la CE. Ces études ont abouti aux conclusions que le comptable ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires (notamment le savoir expérientiel) en matière de CE. Pourtant c'est dans le champ expérientiel (implication) que se construit une compétence ; car il est constitué de connaissances que ce dernier acquiert au cours de son engagement dans la gestion et la divulgation de la performance environnementale (Capron et *al.*, 2006).

Très peu d'études se sont intéressées, aux facteurs (nature de l'engagement et des savoirs) ; qui participent à la construction de la compétence du comptable en matière de CE en dépit de la multitude d'outils et techniques existants à la problématique environnementale. Or le comptable demeure le pilote de ce changement de paradigme introduisant des considérations environnementales. Dès lors, s'interroger sur les conditions dans lesquelles le comptable burkinabè développe et construit ses compétences face à ce nouveau champ d'expertise, qui se traduit par des activités pour lesquelles il doit adapter ses propres connaissances aux exigences de la situation à laquelle il est confronté et aux caractéristiques qu'il décrypte lui-même nous paraît capital. Notre recherche se penche donc sur la question principale suivante : **quels sont les facteurs qui influencent les compétences du comptable en matière de CE ?** De cette question principale découle deux interrogations secondaires notamment :

- Quelle est l'influence de l'engagement (affectif) sur les compétences du comptable en matière de CE ?

- Quelle est l'influence des savoirs (savoirs Codifiés comptables) mobilisés sur les compétences du comptable en matière de CE ?

Ainsi, l'objectif de cette étude est d'analyser des facteurs qui influencent la construction des compétences des comptables en matière de CE. Il s'agit d'examiner la relation entre l'engagement et le recours aux savoirs (formatifs et promotionnels) mobilisés dans la construction des compétences du comptable en matière de CE. Ce travail ambitionne d'apporter une double contribution : **théorique**, en renforçant les approches des diverses formes de compétences du comptable en matière de CE surtout en contexte burkinabè ; **et managérial**, en orientant les comptables sur la nature, et les sources de savoirs de construction en matière de CE.

L'article est organisé en quatre parties. La première partie traite du cadre théorique, la deuxième partie est consacrée à la méthodologie, la troisième partie représente les résultats et enfin la quatrième partie représente la discussion.

1. Cadre théorique

Cette partie est consacré à la définition des concepts clés faisant objet de notre étude. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la comptabilité environnementale (CE), ensuite aux professionnels comptables, et à la notion de compétences. Dans un second temps, nous ferons la revue de littérature débouchant sur la théorie de l'approche socioconstructiviste de la compétence nécessaire à la compréhension de notre sujet et qui justifie nos hypothèses.

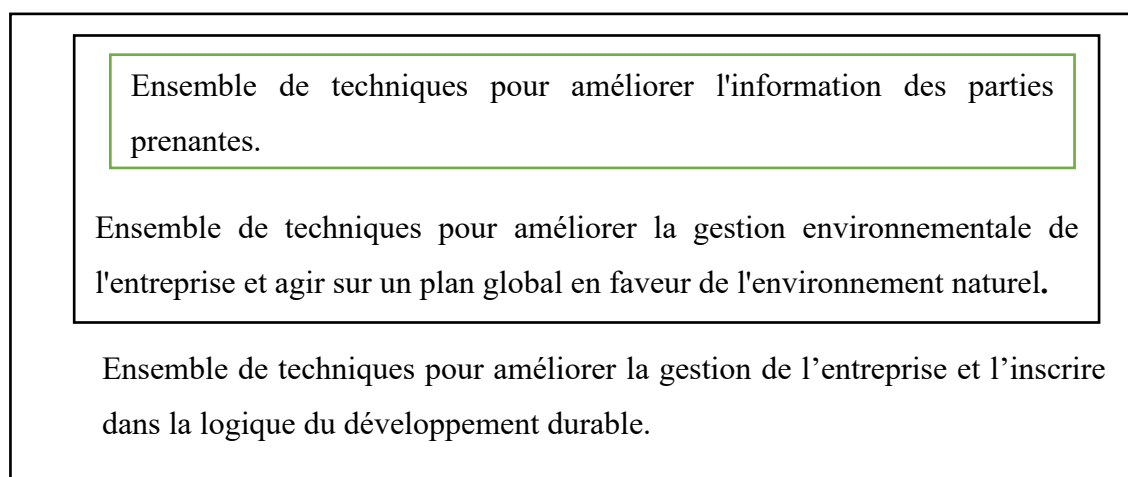
1.1. La comptabilité environnementale

Les premiers travaux en comptabilité environnementale ont concerné la comptabilité nationale, à travers la publication de l'ouvrage « Is growth obsolete ? (La croissance est-elle obsolète) ? » (Nordhaus & Tobin, 1971). Cette littérature en comptabilité nationale environnementale restera dominée par les publications de l'école américaine (notamment celles de Cobb and Cobb sur « The Green National Product (le produit national vert) » et de Cobb, Halstead and Rowe sur le GPI (Guenuine progress Indicator). Cependant, l'essai « Ökologische Buchhaltung, eine Einführung » (Comptabilité écologique, une introduction), publié à St Gallen en 1972, par le Suisse Müller-Wenck marque le point de départ de la comptabilité environnementale d'entreprise, et est considéré comme le précurseur de la littérature mondiale dans ce domaine. Ainsi, la littérature en CE d'entreprise se développera plutôt en Europe (et tout particulièrement en Europe continentale) avec notamment, les

publications du Français Antheaume (2001), du Suisse Schaltegger (2011) et des Anglais Gray & Bebbington (2001). Il faut toutefois souligner qu'une littérature très importante a également émergé au Japon, en Inde et ces dernières années en Afrique (Chanhoun, Ahyee, & Domingo, 2018 ; Lodhia, 2003 ; Savage, 1994). Mais en dépit de cette littérature, la CE reste pauvre (quantitativement). Cela est dû au fait que le concept d'environnement n'est pas immédiat et que le traitement de ce nouveau champ comptable pose de redoutables problèmes (Prieur, 2004).

La notion de comptabilité environnementale est sujette à de nombreuses appréhensions. Ces définitions sont loin de faire l'unanimité, surtout par la nature que devrait prendre ses pratiques en matière de divulgation. Faut-il qu'elles soient volontaire ou en conformité avec des obligations légales ; quantitatives ou financières ; être considérées comme étant partie intégrante ou non du processus de la comptabilité. Une définition conventionnelle n'est pas parvenue jusque-là à faire l'unanimité au sein des académiciens. Mais la communauté des chercheurs et des praticiens qui a réfléchi et expérimenté le rôle que devrait avoir à termes la CE est partagée entre une vision limitée, essentiellement technicienne, et une vision élargie, correspondant pratiquement à un engagement philosophique qui dénonce l'incapacité de la comptabilité traditionnelle à favoriser la protection de l'environnement et le développement durable. Il est donc possible de proposer une définition de la CE à plusieurs niveaux et nous retiendrons celle proposée par Lafontaine (2003).

Figure 1 : définition de la comptabilité environnementale



Source : Lafontaine (2003).

1.2. Le comptable

Avant d'évoquer ce que l'on pourrait entendre par comptable, une brève présentation de la

formation comptable burkinabè s'avère nécessaire afin de cerner les principaux acteurs et leur champ d'application.

1.2.1. Présentation de la formation comptable au Burkina Faso

Au Burkina Faso la formation comptable est diverse et variée. Elle couvre l'ensemble des aspects de la comptabilité à savoir financière et de gestion. Elle offre des formations comptables par le biais de modules spécialisés visant un public d'initié ou à tout autre personne intéressé par la discipline comptable. Les écoles qui accréditent les diplômes de formations comptables vont du lycée (collèges d'enseignement général et technique), des écoles supérieures et les universités. Les diplômes sont obtenus après la réussite aux examens du niveau secondaire donnant droit au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et au baccalauréat (G2). Le niveau supérieur, quant à lui sanctionne le Brevet de Technicien Supérieur (BTS), le Diplôme Universitaire De Technologie (DUT), le Diplôme de Technicien Supérieur (DTS), la licence, et le master. Aussi, plusieurs établissements d'enseignement délivrent des formations qui préparent aux différents diplômes d'expertise comptable. Il est institué au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (REGLEMENT N° 1 2./2000/CM/UEMOA), un ensemble coordonné d'examens, de diplômes et de stage conduisant à la délivrance du « Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) », selon le cursus ci-après : - un cycle de « Formation théorique et technique approfondie » d'une durée d'une année, ouvert aux titulaires d'un diplôme de 2ème cycle universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans les conditions fixées par les articles 4 à 9 du présent Règlement. Le cycle est sanctionné par un « Diplôme d'Etudes Supérieures de Comptabilité et Gestion Financière (DESCOGEF) » conformément aux articles 10 à 14 ; - l'accomplissement d'un stage professionnel de trois années dans les conditions prévues aux articles 16 à 27 ; - un diplôme final appelé « Diplôme d'Expertise Comptable et Financière (DECOFI) » décerné aux candidats qui, après validation de leur stage professionnel, ont subi avec succès les épreuves d'un examen final, prévu aux articles 28 à 35. Dans le contexte burkinabè, l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA-BF) demeure l'interlocuteur de référence pour tout ce qui relève de l'exercice de la profession comptable.

1.2.2. Définition du comptable.

Le stéréotype « comptable » a fait l'objet d'une littérature abondante. En 1954, Herbert Simon définissait le rôle du Comptable Professionnel en Entreprise (CPE) à partir de trois activités, soit « scorekeeping, attention-directing and problem solving ». La pratique

comptable en organisation est fracturée entre un rôle de surveillance, d'évaluation, (attention directing and scorekeeping) et un rôle d'aide à la décision (problem solving). Simon avait même amené l'idée d'une spécialisation entre comptables en vertu de ces rôles (Hopper, 1980). Dans cette étude, il s'intéressait aux modalités de l'exercice de la pratique comptable en organisation, à travers les activités concrètes exercées par le comptable et l'orientation de son rôle. En effet, le comptable est celui en charge de la tenue des comptes. Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables. Il réalise les opérations de clôture et établit la déclaration fiscale. Il est aussi à même d'intervenir sur la comptabilité analytique. Le métier de comptable peut être plus ou moins spécialisé selon qu'il exerce en cabinet ou en entreprise. Le comptable est indispensable dans toute entreprise, quel que soit sa taille. Le comptable a la responsabilité de gérer les comptes d'une entreprise et plus globalement sa santé financière. En fonction de la nature et de la taille de l'entreprise (PME, grande entreprise ou Cabinet), le comptable doit maîtriser différentes compétences de nature administrative, comptable et environnementale (Hopper, 1980) Ainsi, afin de lever tout équivoque dans la présente étude, nous considérons dans ce travail le terme « comptable » dans son sens le plus large. En référence à Kester (1928), est comptable, tout acteur qui intervient dans le processus de collecte et traitement de l'information financière et non financière avec comme finalités l'aide à la décision, l'évaluation de la situation financière et de la performance. Le titre « professionnel » s'il exerce en organisation ou en cabinet. Nous nous intéressons dans cette recherche au comptable professionnel en organisation (CPO).

1.3. La notion de compétence

L'histoire ancienne de la notion de « compétence » commence avec la Renaissance et le Protestantisme. Elle restera étroitement liée au processus de sécularisation du savoir et des finalités spirituelles de la théologie qui ont marqué la fin du Moyen Âge (Brassat, 1994). La notion de compétence demeure de nos jours très présente dans le discours des organisations. Issue des théories et des pratiques d'organisation et de gestion du travail, elle doit son sens initiale aux travaux des sciences humaines et sociales notamment celle de la psychologie à travers ses applications à la cognition, au développement psychique, à l'ergonomie, au management et à la pédagogie (Brassat, 1994). Du point de vue épistémologique, la notion de compétence oscille toutefois entre plusieurs définitions qui ne se recoupent pas nécessairement et qu'il convient de distinguer : behavioriste, cognitiviste, constructiviste, pragmatique. Mais dans la langue anglaise où elle est issue, la notion de compétence se dit

soit : compétence, ability ou skill. Trois termes dont le champ sémantique renvoie à celui de l'aptitude à, et qui signifient la capacité de faire, l'adresse ou l'habileté. Autrement dit à la mobilisation d'un système intégré de savoirs au sens large (savoir, savoir-faire, savoir procéduraux, savoir-être...) combinés de façon spécifique en fonction du cadre de perception que se construit un individu dans une situation (Brassat, 1994). Si la notion de compétence en matière de CE est implicite, la profession comptable ne définit ni les critères de compétence des comptables, ni la nature des compétences requises. En l'absence de définition de la compétence en général, et de la compétence en matière environnementale en particulier, il nous paraît utile de nous tourner vers des définitions usuelles de la compétence. Pour l'Office Québécois de la Langue Française (OQLF) la compétence se définit comme un « savoir-agir résultant de la mobilisation et de l'utilisation efficace d'un ensemble de ressources internes ou externes dans des situations authentiques d'apprentissage ou dans un contexte professionnel. En formation professionnelle et technique, la compétence fait référence à un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, de perceptions et d'attitudes permettant d'exercer correctement une fonction ou une tâche liée au métier choisi (Jeanjean & Stolowy, 2006). Il est évident que plusieurs définitions du terme compétence coexistent dans des champs aussi divers que la sociologie, la formation professionnelle et le droit (Koebel, 2006). Dans le domaine des ressources humaines par exemple, « on définit souvent une compétence comme un savoir, un savoir-faire ou un « savoir-être » requis pour tenir un emploi » (Romelaer, 1997 : 335). Ainsi la compétence doit s'apprécier par rapport à des critères qui confèreraient l'aptitude à remplir les tâches qui incombent à un individu. Pour déterminer ces critères de compétence, l'étude des « Journées internationales de la formation » organisées en 1998 par le Conseil National du Patronat Français (CNPF) à Deauville, a donné une définition de la compétence professionnelle : « La compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoir-faire, expériences et comportements s'exerçant dans un contexte précis » (CNPF, 1998). La volonté d'assujettir uniquement la compétence à l'apprentissage professionnel pose problème. Elle « compétence professionnelle » perd vite son sens et conduit certains chercheurs à se demander s'il ne faut pas remettre en cause le système scolaire lui-même, dans sa prétention à être une des références principales en matière de construction des compétences.

En somme, ce n'est pas la définition de la compétence elle-même qui pose problème ou qui définit les enjeux, mais c'est le cadre (cadre théorique, politique ou stratégique) dans lequel le

mot est défini et utilisé. On comprend pourquoi il est significatif de vouloir définir les compétences de telle ou telle manière ; car si les compétences peuvent s'enseigner, elles peuvent faire l'objet d'une appropriation par le monde scolaire, universitaire, ou même professionnel (Koebel, 2006). Deux composantes majeures (technique et sociale) caractérisent les compétences et sont inextricablement liées. Les compétences techniques (professionnel) se doublent toujours de compétences sociales (scolaire, universitaire...), et la consécration quasi magique des premières se fait par le biais de ces compétences scolaires (Bourdieu, 1989). Ainsi tout se passe par un processus d'apprentissage en passant d'une connaissance ancienne à celle nouvelle sans pour autant remettre en cause la première (Jonnaert, 2002). Il ne s'agit donc pas seulement de disposer des ressources personnelles comme les savoirs théoriques (connaissances), des savoirs procéduraux (savoir-faire techniques, méthodologiques, relationnels...), des savoirs pratiques (savoirs et savoir-faire d'expérience), ou des ressources externes (guides, réseaux d'expertises, associations professionnelles...) mais bien les combiner dans une situation professionnelle, montrant de réelles performances (Jonnaert, 2002).

2. Revue critique de la littérature sur les compétences des comptables en CE

Le comptable professionnel des organisations (CPO) est au centre de la sensibilité environnementale lorsqu'on parle de comptabilité environnementale (Lodhia, 2003). Les études ont souligné le rôle capital du CPO en se référant à ses compétences antérieures mais en insistant sur les compétences requises par la pratique comptable afin de répondre à la problématique environnementale. Cependant, après plus de trente ans de mise en œuvre, cette pratique (CE) n'a pas atteint les attentes anticipées chez les professionnels comptables (Caron, et al., 2006). Du point de vue normatif, des recherches soutiennent que le comptable est un acteur clé, à titre de vérificateur externe, susceptible de jouer un rôle de premier plan dans la sensibilisation de l'entreprise à l'égard de la CE (Medley, 1997 ; Reyes, 2001). Tandis que d'autres mettent en cause cette légitimité, affirmant que son attachement au paradigme financier nuit à l'émergence d'une véritable reddition de compte en matière de CE (Caron, al., 2006).

Du côté empirique, le débat est tout autre. D'une part certaines études ont souligné l'hésitation des CPO relative à l'ajout d'un nouveau champ d'expertise (CE) à son expertise traditionnelle (Deegan & Gordon, 1996). De l'autre, les études ont au contraire mis en exergue une attitude favorable de ces derniers à l'égard de la problématique environnementale

même si son application soulève de nombreuses difficultés (Bebbington, Gray, Thomson & Walters, 1994 ; Lodhia, 2003 ; Kuasirikun, 2005). Au-delà de ces divergences d'études tant normatives qu'empiriques, le CPO se place en position d'attente envers sa profession (norme de divulgation, formation professionnelle adéquate) (Lodhia, 2003). Or, la mise en application de véritable savoir en matière de formation professionnelle environnementale est méconnue (Reyes, 2001). Les études empiriques examinant cette problématique, se sont penchées principalement sur les variables organisationnelles (Bebbington, et al., 1994 ; Deegan & Gordon, 1996 ; Wycherley, 1997) ; et sociopolitiques (Kuasirikun, 2005) de la pratique, ignorant les variables professionnelles qui permettraient d'étudier l'utilité des mécanismes de formation professionnelle (mise en relation de connaissances et de compétences ; processus d'acquisition de nouvelles expertises, des savoirs...). Ainsi les compétences du CPO en matière environnementale peuvent être cernées à travers deux grandes approches à savoir celles des études normatives et empiriques. Les études normatives sont à but prescriptif en vue d'outiller le CPO de compétences promotionnelles à détenir en matière environnementale. Selon Caron et al (2006) ce savoir promotionnel est généralement diffusé dans les revues comptables professionnelles ; par les chercheurs mais aussi par la profession comptable. Il a pour objectif de promouvoir les mérites de la CE et de ses outils de mesure. Les études empiriques quant à elles, cherchent à savoir si le professionnel comptable s'est approprié ou pas ce type de connaissance. Cela suggère la mobilisation de connaissances au cœur d'une intervention concrète de manière à lier de façon productive les trois dimensions de savoirs : promotionnel, formatif et expérientiel (Caron, et al., 2006). Pour ces auteurs, le savoir promotionnel et formatif en l'absence du savoir expérientiel tourne à vide. Une telle approche est holistique au sens où elle accorde une place prépondérante à l'expérimentation menée par le comptable en face d'une problématique concrète ; en articulant ces trois dimensions d'acquisition de compétence. Selon Joannert (2002), il ne s'agit pas cependant, d'une somme de ressources dont le comptable empilerait mais plutôt articulées entre elles permettant un traitement efficace.

Ainsi, l'approche socioconstructiviste de la compétence de Joannert (2002), sert de cadre d'analyse pour l'apprentissage de la compétence du comptable. Constructiviste, parce qu'elle traduit une position épistémologique où une personne développe son intelligence et construit ses connaissances (savoir, savoir-faire, savoir être, ressources) en action (savoir codifié en matière de CSE) et en situation et par la réflexion sur l'action et ses résultats (Joannert, 2002).

Ceci parce que la structuration des connaissances se révèle très importante. Il s'agit pour le comptable d'opérer une transformation de ses connaissances antérieurs (typiquement comptable) par l'assimilation de connaissance nouvelles (enjeux environnementaux) par l'apprentissage et ou la formation (Caron & Fortin, 2010). Ainsi l'acquisition de la compétence résulte d'une action (active et non passive), interactive entre le sujet (professionnel comptable) et un savoir environnemental codifié (objet). La compétence se situe dans ce courant comme une action de mobilisation adaptative des ressources (cognitives ou autres) et du potentiel (Bellier, 2000). Les études empiriques menées à ce jour montrent que la construction des compétences des comptables en matière de CE sont tributaires des ressources documentaires, des formations dont ces derniers mobilisent ; mais également de leur niveau d'engagement envers la profession comptable et de leur degré implication dans les activités en lien avec la CE (Caron & Fortin, 2010) Nos hypothèses sont émises avec une plus grande attention sur la revue de littérature ci-dessus.

2.1. L'engagement normatif

La plupart des études ont souligné le rôle important de la profession comptable en matière de formation professionnelle environnementale. D'abord, nous avons les travaux de Caron et al (2006) qui cherchaient à montrer l'influence de la profession sur l'implication des comptables en CE. Ils ont abouti aux conclusions que les comptables se placeraient en position d'attentes véritables à l'égard de la profession. Le savoir promotionnel et un leadership fort de la profession favoriseraient l'intégration des connaissances et compétences des comptables dans ce domaine. Ensuite, les travaux de Wang, Newman, Yin, & Li, 1997 ; Lodhia, 2003 ; vont dans le même sens. Leurs études font ressortir l'attente du professionnel face à des normes de divulgation uniformes et à une formation professionnelle adéquate en matière de CE ; deux composantes qui relèvent directement de la profession. Gray & Bebbington (2001) arrivent également aux mêmes conclusions. Ils ont souligné le rôle important joué par la profession comptable dans la question environnementale. Les concepts d'engagement envers la profession (professional commitment) et d'engagement envers l'entreprise (organizational commitment) nous permettront donc de tenir compte des conditions dans lesquelles le professionnel développe des compétences en matière environnementale et partant de là, de lier l'intérêt 'moral' ou 'commercial' qu'il lui porte. Notre modèle retiendra l'engagement affectif car elle correspond à l'attachement émotionnel du comptable envers l'organisation, à son identification et à son implication dans celle-ci (Meyer & Allen, 1991). D'où l'hypothèse : H1

: L'engagement affectif a une influence positive sur les compétences du comptable en matière de CE.

2.2. Les savoirs codifiés comptables

Les études ont au-delà des formations professionnelles, procédées à des travaux détaillés sur l'importance de la formation éducative du comptable en matière environnementale. La fonction éducative joue un rôle très crucial à partir duquel le comptable construit et maintient à jour ses compétences. Or l'enseignement semble jouer un rôle très faible dans ce processus éducatif du comptable, avec pour cause l'expansion du contenu des sujets reliés aux exigences de la pratique financière (Lee, 1989). Wells (1987) voit en cela la priorité accordée par les éducateurs comptables à la satisfaction des besoins à court terme des comptables sur des qualifications techniques au détriment d'une attention suffisante aux besoins à long terme de la comptabilité. Les travaux de Sterling (1973) soulignent le fait que le lien entre l'éducation et la pratique comptable a confiné la recherche comptable, entraînant son incapacité à contribuer au changement et son exclusion dans les programmes d'éducation. Pour Zeff (1989) cette concentration de l'éducation comptable sur l'accréditation entraîne une focalisation sur une pratique réglementée et non évolutive, au détriment d'une perspective d'éducation alternative. Gray, et al (1994) quant à eux, ont noté l'existence d'une formation universitaire dominée par l'acquisition de technique qui ne prépare pas le comptable à faire face aux exigences concrètes dans sa pratique. Le comptable ne développerait pas une capacité suffisante en matière de questionnement, de conceptualisation et d'évaluation. L'introduction de la comptabilité sociale et environnementale (CSE) dans le système d'éducation permettrait d'activer les intérêts et la conscience éthique des étudiants (Bebbington, 1997). Il ressort de ces différents travaux que l'éducation en CSE, constitue un tremplin pour permettre au comptable d'être plus soucieux de la problématique environnementale et de mieux se préparer aux innovations de la discipline comptable. D'où l'hypothèse : H2 : la mobilisation des savoirs codifiés comptables a une influence positive sur les compétences du comptable en matière de CE.

3. Méthodologie

Cette partie présente notre démarche méthodologique. Après avoir décrit notre méthode de recherche ; nous présentons l'échantillon retenu, la collecte, l'analyse suivie du traitement des données.

3.1. Méthode de recherche

Dans le cadre de cette étude, une démarche quantitative est privilégiée. La posture épistémologique, retenue dans le cadre de notre méthodologie découle des travaux antérieurs en comptabilité. Nous avons opté pour une approche empirique de la recherche en comptabilité positive au regard de l'objet de notre d'étude qui s'inscrit dans le courant d'analyse des relations entre les informations comptables et le comportement humain (notamment ceux des comptables). De plus, la théorie positive contrairement à celle normative implique l'adoption d'une démarche de validation des résultats empiriques voisine de celles des sciences exactes, incluant des phases d'observation des pratiques, de modélisation, de formulation d'hypothèses testables, de construction de tests, puis de validation (ou d'infirmerie) empirique des différentes propositions (Casta, 2009). Ainsi, notre approche épistémologique est positiviste, et s'appuie sur la théorie positive de la comptabilité à travers une démarche hypothético-déductive, essentiellement quantitative.

3.2. Stratégie d'enquête et constitution de l'échantillon

L'échantillon retenu dans le cadre de notre étude se subdivise en deux étapes : la première étape a concerné le choix des entreprises sélectionnées et la deuxième les répondants auxquels les questionnaires seront administrés.

A la première étape, nous nous sommes référés au répertoire du classement des 100 entreprises les plus dynamiques détenues par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF). Nous avons également porté notre attention sur les relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) mais surtout celles qui publient les rapports environnementaux et sociaux. Ce choix se justifie dans la mesure où elles sont les plus enclines à s'intéresser à la problématique environnementale compte tenu de leur organigramme et de la nature de leur activité que les petites et moyennes entreprises (Bebbington, Gray, Thomson et Walters, 1994). Compte tenu de notre thème et des objectifs recherchés, nous avons opté pour la méthode d'échantillonnage par convenance généralement utilisé dans les méthodes empiriques. De plus, pour une plus grande représentativité, nous avons ciblé quatre-vingt-dix (90) entreprises sur les cents (100) qui ont constitué notre échantillon et pour lesquelles nous avons soumis les questionnaires. Dix (10) des quatre-vingt-dix (90) administrés, n'ont pas donné de réponse favorable à la lettre d'invitation en vue de l'acheminement ultérieur du questionnaire. Parmi ceux qui ont été retournés, cinq (05)

questionnaires ont été rejetés pour non-respect de profil et incohérence des réponses. En définitive la taille de l'échantillon final dans cette étude est de soixante-quinze (75). La deuxième étape quant à elle, vise à identifier les destinataires des questionnaires (comptables). L'identification des comptables qui participent à la rédaction des rapports de développement durable a fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi nous avons sollicité dans cette étude que les différents responsables nous communiquent les noms de ces comptables.

3.3. Collecte des données.

La collecte de données utilisée pour mener à bien notre étude s'inspire de celle de Young (1997). Pour permettre aux participants de répondre aisément tout en maximisant le taux de réponse, nous avons eu recours à la méthode du design travaillée « Total Design Method ». Cette méthode se caractérise par sa capacité à obtenir un taux élevé de réponse (Dillman, 2000). Minimiser les biais d'interprétations des questions en vue de maximiser sa clarté pour le répondant (Grawitz, 2001) a caractérisé le questionnaire de cette étude. Ainsi dans cette étude, notre objectif est d'identifier les facteurs qui influencent les compétences du comptable en matière de comptabilité environnementale. En prenant appui sur l'échelle de Likert (1932), nous avons examiné la relation entre l'engagement ; les savoirs codifiés (formatifs et promotionnels) mobilisés dans la construction des compétences du comptable en matière de comptabilité environnementale. Ainsi, dans la première partie de notre questionnaire, nous avons recueilli des données sociologiques et biographiques sur les répondants à savoir l'âge, les diplômes, le domaine d'expertise, l'identification du poste, l'année d'expérience, et le nombre d'entreprise fréquenté. La deuxième partie quant à elle a consisté à collecter des données sur les savoirs formatifs (promotionnel et éducatif) des comptables face à la problématique environnementale. Dans la troisième partie, nous avons collecter des données sur le niveau d'engagement des comptables envers la profession comptable. Enfin, dans la quatrième partie nous avons collecter des données sur le savoir expérientiel via l'implication du comptable dans les activités de CE.

3.4. Analyse et traitement des données.

Pour traiter nos données, nous avons mobilisé une série de méthodes d'analyse quantitative visant à synthétiser et interpréter les données issues de notre enquête. A cet effet, nous avons adopté une approche inspirée de la démarche proposée par Thiétart (2007). Ce dernier préconise une structuration rigoureuse du processus d'analyse, depuis la préparation des données jusqu'à l'interprétation des résultats. Ainsi, nos données ont été traitées et analysées

par le logiciel SPSS, à travers un calcul du score d'engagement des comptables, une statistique descriptive et une régression linéaire multiple. Pour vérifier la fidélité de l'échelle dudit questionnaire, nous avons effectué une analyse des tests psychométriques de cet instrument de mesure à l'aide des indices de corrélation item-total dont le but est de vérifier si un item est bien construit et s'il démontre une corrélation élevée avec le score total corrigé, sans présenter pour autant une forte corrélation avec un autre item, mais aussi du coefficient alpha de Cronbach, en vue de vérifier la consistance interne des échelles (Fayers & Machin, 2000).

4. Résultats

Cette partie est consacrée à la présentation des résultats de la recherche. Il sera question de restituer les résultats de la recherche via la présentation des scores des répondants et l'analyse de la fiabilité des tests d'hypothèses.

4.1. Statistiques de la mobilisation des ressources

Notre questionnaire fait ressortir trois aspects relatifs à l'acquisition des compétences par le comptable. Il a porté sur les savoirs formatifs et ou promotionnels, l'engagement et l'implication dans les activités liées à la CE. Les statistiques démontrent que les participants de notre enquête ont un faible recours ($m=1,86$) aux ressources et aux formations en matière de CE, même s'ils participent plus ou moins aux communiqués d'informations publiées par les ordres comptables et aux Séances de formations offertes par les ordres comptables ($m=2,20$ et $2,28$). Les résultats montrent également que les comptables font assez appel à la profession comptable ($m=3,02$) ; par contre leurs implications dans les activités reliées à la comptabilité environnementale demeurent peu élevées ($m=1,95$), avec toutefois une participation acceptable à l'estimation des dépenses ou pertes environnementales ($m=2,03$) et à l'évaluation des coûts et risques financiers afférent à un investissement ou un produit ayant un impact sur l'environnement ($m=2,21$). Le tableau ci-dessous synthétise les différentes statistiques des répondants en lien avec la problématique environnementale.

Tableau 1 : Recours aux différentes ressources de la compétence

Champs	Items	Moyenne
	Savoir promotionnel et formatif	1,86
	Engagement envers la profession	3,02
	Implication dans les activités liées à la CE	1,95

Source : Résultats de l'enquête

4.2. Test de l'hypothèse de l'influence de l'engagement et de la mobilisation des savoirs sur les compétences des CPO en matière de CE.

Pour tester nos hypothèses, nous avons utilisé la régression multiple qui a porté sur l'influence des différentes variables. En effet il s'agit de l'étude de l'effet de plusieurs variables indépendantes quantitatives sur une variable dépendante quantitative. Le test de régression entière donne un $p=0,006$ inférieur à 0,05 donc le modèle est adéquat. Il ressort de la régression les résultats issus des tableaux suivants.

Tableau 2: Qualité du model

ANOVA ^a						
Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	D	Sig.
1	Régression	262,718	2	131,359	4,444	,015 ^b
	Résidu	2128,002	72	29,556		
	Total	2390,720	74			
a. Variable dépendante : Implication						
b. Valeurs prédites : (constantes), Engagement, Savoir Promotionnel Formatif						

Source : Résultats de l'enquête

Les résultats consignés dans le tableau suivant permettent de valider ou non nos hypothèses.

Tableau 3: coefficient des scores

Coefficients ^a						
Modèle		Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
		A	Erreur standard	Bêta		
1	(Constante)	10,550	2,970		3,552	,001
	Savoir_Promotionnel_F ormatif	,772	,271	,332	2,851	,006
	Engagement	,006	,562	,001	,011	,991
a. Variable dépendante : Implication						
Source : Résultats de l'enquête						

Il ressort de la lecture de ces tableaux, que l'engagement joue positivement sur l'implication (coefficients de régression = 0,006 supérieurs à 0). Au seuil de 5%, nous pouvons dire que l'engagement n'a pas un effet significatif ($p\text{-value}=0,991$ supérieurs à 0,05). Ces résultats nous permettent d'infirmer le lien qui existe entre le niveau ou le degré d'engagement des comptables et leurs implications en matière de. Par conséquent, l'hypothèse H1 est donc rejetée. De ce même tableau, il ressort que le savoir promotionnel joue positivement (0.772

supérieur à 0) sur l'implication des comptables en matière de CE. Au seuil de 5%, nous pouvons dire que le savoir formatif et promotionnel a une influence très significative ($p\text{-value}=0,006$ inférieur à 0,05). Ces résultats renforcent le lien entre l'implication des comptables et les diverses formes de savoirs en matière de CE. L'hypothèse H2 est donc validée.

5. Discussion

Il est question dans cette partie de confronter les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche avec ceux déjà publiés dans la littérature scientifique portant sur le même domaine. La confrontation se fera en fonction de chaque objectif.

5.1. Analyse de la relation entre l'engagement et les compétences des CPO en matière de CE.

Il ressort des résultats de la régression que l'engagement des comptables envers la profession ne contribue pas à expliquer l'implication de ces derniers en matière de CE. En effet cette variable a un effet non significatif ($p\text{-value}=0.991$) sur l'implication des comptables. En effet, l'implication des comptables en matière de CE n'est pas significativement liée à l'engagement envers la profession comptable. Ce résultat concorde avec celui de Marie-Andrée Caron et Anne Fortin (2010) dont les travaux ont conclu que l'engagement des comptables envers la profession et l'implication en matière de CE ne vont pas de pair.

Comme l'argue Fogarty (1992), une socialisation faible existe entre les comptables professionnels et la profession. Cette situation diminue l'attachement du comptable envers sa profession. A cela s'ajoute des exigences élevées de conformité, de pression réglementaire qui entraîne une baisse d'implication (**Sweeney et McGarry (2011)**). Les comptables demeurent dans la profession quel que soit leur attachement ou obligation morale envers celle-ci. Ainsi réalités les comptables burkinabè semblent plutôt être liés à la profession comptable du fait des avantages qu'ils en tirent et qu'il serait coûteux de laisser la profession. De plus comme l'indiquent **Hall, Smith et Langfield-Smith (2005)** les systèmes de contrôle organisationnels privilégient la performance financière à court terme, et les comptables développent un engagement davantage orienté vers l'organisation que vers leur profession.

5.2. Analyse de la relation entre mobilisation des savoirs codifiés et compétences des CPO en matière de CE.

Au vu des résultats de la section précédente, nous pouvons constater que le comptable s'implique faiblement dans les activités liées à la CE. Ce manque d'implication peut être expliqué par le faible recours aux ressources permettant au comptable de développer une compétence susceptible de faire face à la problématique environnementale. Ceci est représenté dans le tableau 1 par le faible recours à la documentation professionnelle en CE (savoirs codifiés produits par les ordres professionnels comptables). Bien plus, cela pourrait s'expliquer par la méconnaissance des techniques de CE telles que la comptabilisation du coût complet environnemental qui a fait l'objet en 1997 d'un rapport de recherche par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'analyse hiérarchique des coûts. De plus, les résultats issus de l'analyse de la régression confirment que les savoirs (formatifs et promotionnels) influencent de façon significative et positive l'implication des comptables en matière de CE. En effet, le model qui associe le recours aux activités promotionnelles et de formations à l'implication est très significatif et positif (0,772 supérieur à 0) ; et confirme de ce fait qu'un comptable qui dispose de savoirs codifiés et formatifs s'impliquerait plus dans les activités liées la CE. Ces résultats concordent avec celui de Caron et al (2006) qui affirment que le recours aux savoir codifiés (formatifs et promotionnels) demeure le plus utilisé par les comptables en matière de CE. Ils sont également en phase avec les travaux de Wycherley (1997) qui souligne dans son étude que l'implication des comptables est fonction des savoirs dont ils ont recours en matière de CE.

Conclusion, apports et perspectives

L'objectif de cette recherche consistait à faire ressortir les facteurs associatifs de la compétence en matière de CE des comptables burkinabè à travers trois composantes tirées de la revue de la littérature (savoir formatif et promotionnel, engagement et implication). Pour ce faire, nous avons adopté une méthodologie de travail basée sur une posture épistémologique positiviste, issue de la théorie positive de la comptabilité. La démarche hypothético déductive a été retenue dans le cadre ce travail via l'émission de deux hypothèses. Nous avons à l'aide d'items, élaboré notre questionnaire de recherche que nous avons administré auprès de soixante-quinze (75) comptables pour recueillir nos données que nous avons traité avec le logiciel SPSS. A termes, nous avons testé nos hypothèses. Il ressort de la régression multiple,

préalablement suivi du test de cronbach qui a révélé une forte corrélation interne entre nos items ; de la non validité de l'hypothèse 1, et de la validité de l'hypothèse 2. En somme, ces résultats montrent que l'engagement envers la profession n'a une pas influence positive, sur les compétences des comptables en matière de CE. Tandis que, les savoirs formatifs et promotionnels influencent positivement et très significativement les compétences des comptables en matière de CE.

Ces résultats éclairent de façon non négligeable l'apport de cette recherche en ce qui concerne les implications théoriques et managériales pour les comptables des organisations. Sur le plan théorique, cette recherche nous a permis de présenter un cadre conceptuel centré sur l'implication qui permet de distinguer les différents facteurs relatifs à l'engagement, aux savoirs codifiés des comptables face à l'approche socio constructiviste de la compétence en matière de CE. L'approche socio constructiviste, bien qu'ayant pris de l'ampleur ses dernières années, est une donne peu connue, voire méconnue au Burkina Faso. Elle constitue l'une des rares études mettant en relation la CE et les compétences des comptables au sein des entreprises burkinabè. L'étude fournit donc un support empirique des variables découlant des compétences ayant une influence sur l'implication des comptables en matière de CE. Elle enrichie ainsi une littérature burkinabè quasi inexistante dans une branche de la CE qui suscite de plus en plus de l'engouement. Au niveau managérial, l'étude révèle que les comptables burkinabè doivent recourir d'avantage aux moyens leur permettant de construire un savoir-faire et une compétence pour une plus grande implication dans les activités liées à la CE. Ils doivent faire usage de plus en plus de ressources (documentaires et autres) leur permettant de mieux mieux s'adapter à cette nouvelle pratique ; notamment les savoirs codifiés issus des revues professionnelles mais également en s'impliquant d'avantage et de manière réflexive. Les actions dans ce sens sont sans doute, le recours permanent aux activités offertes par les ordres comptables, la consultation les guides et ouvrages publiés par les ordres professionnels comptables. Au regard de nos résultats, il importe d'étendre l'étude sur un nombre plus important de comptables, issus de grande entreprises mais aussi des PME afin de rendre plus généralisable nos implications.

Références bibliographiques

1. Articles scientifiques

Abu-Baker, N., & Naser, K. (2000). Empirical evidence on corporate social disclosure (CSD) practices in Jordan. *International Journal of Commerce and Management*, 10(3/4), 18-34.

Afolabi, A., & Otusanya, O. J. (2022). Sustainability Accounting Information and Role of Accountants in Nigerian Listed firms. *Global Journal of Accounting*, 8(1), 87-99.

Bebbington, J. (1997). Engagement, education and sustainability: a review essay on environmental accounting. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 10(3), 365-381.

Bebbington, J., Gray, R., Thomson, I., & Walters, D. (1994). Accountants' attitudes and environmentally-sensitive accounting. *Accounting and business research*, 24(94), 109-120.

Bellier, S. (2000), Compétence comportementale : appellation non contrôlée. *Compétences en action*, 125-135.

Caron, M. A., & Fortin, A. (2010). Le professionnel comptable et la RSE : la construction de compétences et l'engagement professionnel ou organisationnel. In *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur* (pp. CD-ROM).

Caron, M. A., Fortin, A., & Ferchichi, M. N. E. (2006). Le comptable et la responsabilité sociale de l'entreprise : une question de connaissances ou de compétences ? *Gestion*, 31(2), 92-100.

Chanhoun, M. J., Ahyee, S. J., & Domingo, H. R. (2018). Le point de vue des comptables des pays en développement sur la comptabilité environnementale : une étude exploratoire au Bénin. *Revue Africaine de Gestion (RAG)*, 1(2), 1.

Deegan, C., & Gordon, B. (1996). A study of the environmental disclosure practices of Australian corporations. *Accounting and business research*, 26(3), 187-199.

Dillman, D. A. (2000). The role of behavioral survey methodologists in national statistical. *International statistical review*, 68(2), 200-213.

Fayers, P. M., & Machin, D. (2000). *Quality of life. Assessment, analysis and interpretation*, Chichester. John Wiley & sons Ltd, 404p.

Gibassier, D., & Alcouffe, S. (2018). Environmental management accounting: the missing link to sustainability ? *Social and Environmental Accountability Journal*, 38(1), 1-18.

Gray, R., Bebbington, J., & Mcphail, K. (1994). Teaching ethics in accounting and the ethics of accounting teaching: educating for immorality and a possible case for social and environmental accounting education. *Accounting Education*, 3(1), 51-75.

Hopper, T. M. (1980). Role conflicts of management accountants and their position within organisation structures. *Accounting, organizations and society*, 5(4), 401-411.

Jonnaert, P. (2002). Compétences et socioconstructivisme, un cadre théorique, de Boeck. *Perspect En Éducation Form Brux.*

Kester, R. B. (1928). The importance of the controller. *Accounting Review*, 237-251.

KoebeL, M. (2006). Réflexions sur quelques enjeux liés à la notion de compétence. *Utinam*, (6), 53-74.

Kuasirikun, N. (2005). Attitudes to the development and implementation of social and environmental accounting in Thailand. *Critical Perspectives on Accounting*, 16(8), 1035-1057.

Lafontaine, J. P. (2003). Les techniques de comptabilité environnementale, entre innovations comptables et innovations managériales. *Comptabilité contrôle audit*, 9(3), 111-127.

Likert, R. (1932). A technique for the measurement of attitudes. *Archives of psychology.*, vol. 140, 1932, p. 155 - https://legacy.voteview.com/pdf/Likert_1932.pdf

Lodhia, S. K. (2003). Accountants' responses to the environmental agenda in a developing nation : An initial and exploratory study on Fiji. *Critical Perspectives on Accounting*, 14(7), 715-737.

Medley, P. (1997). Environmental accounting-what does it mean to professional accountants ? *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 10(4), 594-600.

Meyer, J. P., & Allen, N. J. (1991). A three-component conceptualization of organizational commitment. *Human resource management review*, 1(1), 61-89.

Müller-Wenck, R. (1972). Ökologische Buchhaltung, Eine Einführung. *St Gallen, Mimo.*

- Ndjetcheu, L. (2018). Accounting models challenged by environmental preoccupations: an analysis based on the OHADA accounting law. *International Journal of Critical Accounting*, 10(3-4), 206-223.
- Nyahuna, T., & Doorasamy, M. (2022). The role and perception of accountants on environmental management accounting in an emerging market: Study on South Africa's companies. *Jurnal Pengelolaan Sumberdaya Alam dan Lingkungan (Journal of Natural Resources and Environmental Management)*, 12(2), 388-394.
- Pelle-culpin, I. (1998). *Du paradoxe de la diffusion d'information environnementale par les entreprises européennes*. Université de Paris Dauphine).
- Prieur, M. (2004). La responsabilité environnementale en droit communautaire. *Revue Européenne de droit de l'environnement*, 8(2), 129-141.
- Reyes, M. F. (2001). Environmental management accounting education in the Philippines : The accountancy profession as a medium for change. *News Journal of the Asia Pacific Centre for Environmental Accountability*, 7(3), 7-11.
- Savage, A. A. (1994). Corporate social disclosure practices in South Africa, social and environmental accounting. *Centre for Social and Environmental Accounting Research, University of Dundee, UK*.
- Schaltegger, S. (2011). Von CSR zu corporate sustainability. In *Corporate Social Responsibility in kommunalen Unternehmen: Wirtschaftliche Betätigung zwischen öffentlichem Auftrag und gesellschaftlicher Verantwortung* (pp. 187-199). Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- Sterling, R. R. (1973). Accounting research, education and practice. *Journal of Accountancy (pre-1986)*, 136(000003), 44.
- Thietart, R. A. (2007). *Méthodes de recherche en management* Dunod. Paris.
- Thompson, P., & Zakaria, Z. (2004). Corporate social responsibility reporting in Malaysia : Progress and prospects. *Journal of Corporate citizenship*, (13), 125-136.
- Unerman, J., Bebbington, J., & O'dwyer, B. (2010). Introduction to sustainability accounting and accountability. In *Sustainability accounting and accountability* (pp. 20-35). Routledge.

Wang, L., Newman, P., Yin, C., & Li, W. (1997). Environmental management and attitudes of Chinese managers and accountants-the results of a questionnaire. *Social and Environmental Accountability Journal*, 17(2), 11-15.

Wells, M. C. (1987). *What is wrong with accounting education ?* University of Sydney, Accounting Research Centre.

Wycherley, I. (1997). Environmental managers and accounting. *Journal of Applied Management Studies*, 6(2), 169.

Zeff, S. A. (1989). Recent trends in accounting education and research in the USA : some implications for UK academics. *The British Accounting Review*, 21(2), 159-176.

2. Livres

Antheaume, N. (2001). La diffusion volontaire d'informations environnementales : le cas de la Cogema. In *22e congrès de l'AFC* (pp. CD-Rom).

Bourdieu, P. (1989). La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps.

Brassat, E. (2013). La notion de compétence, ses enjeux épistémologiques », *Société Francophone de Philosophie de l'Education. Paris. Recuperado de http://www.sofphied.org/wa_files/Brassat_202013.pdf*.

Casta, J. F. (2009). Théorie positive de la comptabilité. *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, p-1393.

Grawitz, M. (2001). Méthodes des sciences sociales, coll. *Droit public science politique, Paris, 11e édition Dalloz*.

Gray, R. H., & Bebbington, J. (2001), *Accounting for the Environment*.

Jeanjean, T., & Stolowy, H. (2006). Analyse des déterminants de la compétence financière des conseils d'administration en France. *Présentation à une réunion conjointe de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières et de l'Institut Français des Administrateurs (IFA)*, 9.

Michaud, M. O. (2008). L'émergence de la comptabilité environnementale : évaluation des pratiques et des perspectives.

Nordhaus, W. D., & Tobin, J. (1971), *Is Growth Obsolete ?* (No. 319). Cowles Foundation for Research in Economics, Yale University.

Romelaer, P. (1997). Compétence, in Allouche, J. (dir.), *Encyclopédie de Gestion*, 2^e édition, Paris : Économica, p. 335-342.

Young, M. (1997). Survey Research in Management Accounting: A Critical Assessment », CGA Research Foundation, *Research Methods in Accounting*, Chap. 3, p. 55-68.

3. Rapports et documents officiels

CNPF. (1998). *Journées internationales de la formation 1998 — Tome 4 : Identifier et décrire les compétences professionnelles*. (<https://www.skillpass-game.com/sites/default/files/doc/cahier-41998.pdf>)

OQLF.(2017). *Compétences. Grand dictionnaire terminologique*. (<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fichegdt/fiche/26542806/competences>)

Annexe: questionnaire

Dans le cadre de nos travaux de recherche en vue de l'obtention du diplôme de master recherche en sciences de gestion, nous menons des enquêtes auprès des comptables dans l'intention de comprendre les réactions de ces derniers en matière de comptabilité environnementale.

I : Données biographiques

1. Dans quel groupe d'âge vous situez-vous ?

<30 ☐ 30 – 40 ☐ 41- 50 ☐ 51- 60 ☐ > 60 ☐

2. Etes-vous de sexe ?

Masculin ☐ Féminin ☐

3. Quel est votre dernier diplôme obtenu ?

Certificat ☐ Baccalauréat ☐ Maîtrise/Master ☐ Doctorat ☐ Autre ☐

4. Depuis combien d'années occupez-vous ce poste ?

<1 an ☐ 01-2 ans ☐ 3 -5 ans ☐ 6-10 ans ☐ >10 ans ☐

5. Dans combien d'entreprise avez-vous travaillé en tant que comptable depuis l'obtention de votre diplôme (exclusion faite des stages réalisés)

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ >5 ☐

II- Dans quelle mesure avez-vous eu recours aux activités de formation et de documentation environnementale ?						
1-Jamais 2-Très rarement 3-Rarement 4-Souvent 5-Constamment						
		1	2	3	4	5
A1	Communiqués d'informations publiés par les ordres comptables sur la comptabilité environnementale					
A2	Séances de formation ou d'information offertes par les ordres comptables					
A3	Lignes directrices d'organismes de promotion du développement durable ou de protection de l'environnement, tels que : • Global reporting initiative (GRI). • Strategis to sustainability (Stratos). SIGMA project.					
A4	Exposé sondage intitulé International Guidelines on Environmental Management Accounting de l'IFAC.					
A5	Simulations environnementales					
A6	Échanges avec des professionnels de d'autres domaines d'expertise, comme des environnementalistes, des ingénieurs, etc.					
A7	Formation environnementale législative (les lois et les règlements)					
A8	Participation à des colloques ou à des conférences sur des thèmes liés à la gestion ou à la divulgation de la performance environnementale					
A9	Collaboration avec d'autres unités de l'organisation pour la discussion des enjeux environnementaux.					
A10	Programme d'éducation sur la Comptabilité Sociale et Environnementale (CSE) au second cycle.					
A11	Programme d'éducation sur la Comptabilité Sociale et Environnementale (CSE) à l'université					
A12	Norme EMAS (Eco Management and Audit Scheme)					
A13	Norme de management environnemental (ISO 14000/14001)					
A14	Analyse du cycle de vie (ISO 14040)					
A15	Norme d'audit environnemental (ISO 14010)					
III- Quel est votre niveau d'engagement envers la profession comptable						
1-Fortement en désaccord 2- en désaccord 3-Neutre 4 – En accord 5- Fortement en accord						
		1	2	3	4	5
A16	La profession comptable est importante pour l'image que j'ai de moi-même					
A17	Je regrette d'être devenu membre de la profession comptable.					
A18	Je suis fier d'appartenir à la profession comptable					
A19	Je n'aime pas être un comptable					
A20	Je ne m'identifie pas à la profession comptable					
A21	Je suis enthousiaste à propos de la profession comptable.					
IV : Quelle est (ou quelle a été) votre implication dans chacune des activités suivantes						

?		1- Nulle 2- Faible 3-Moyen 4- Elevé 5-Très élevé				
		1	2	3	4	5
A22	Estimation des dépenses ou des pertes environnementales futures					
A23	Constatation et mesure de passifs et d'engagements environnementaux					
A24	Évaluation de l'amélioration des systèmes d'information existants					
A25	Divulgence environnementale aux états financiers					
A26	Elaboration de budgets environnementaux					
A27	Évaluation des coûts et risques financiers afférents à un investissement ou produit ayant un impact sur l'environnement					
A28	Développement d'indicateurs de performance environnementale					
A29	Distinction entre coûts environnementaux internes et externes					
A30	Contribution à la vérification environnementale					
A31	Participation à l'implantation d'un système de gestion environnementale					
A32	Intégration des systèmes de gestion environnementale au système de gestion financière traditionnel					
A33	Développement d'une politique environnementale					